

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

SEANCE DU 25 JANVIER 2018

En exercice : 44

Présents : 33

Votants : 33

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 4

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

STADE EQUESTRE
DU SICHON

Mmes et MM. M. GUYOT - M. MORGAND - A. CORNE - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - J.M. BOUREL - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

DEMANDE DE
SUBVENTION

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - G. MARSONI - C. SEGUIN - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - R. LOVATY - E. VOITELLIER, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Rendue exécutoire :

M. F. SZYPULA -, Vice-Présidents.

Transmise en Sous-
Préfecture le :

MM. P. BONNET - J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

- 2 FEV. 2018

Mme et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - C. CATARD - C. FAYOLLE - J. JOANNET - P. COLAS - G. DURANTET - F. BOFFETY, Membres

Publiée ou notifiée le :

- 2 FEV. 2018

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le bail emphytéotique conclu le 30 juin 1978 entre la Société Hippique Française et la commune de Vichy, et renouvelé le 7 décembre 1992,

Vu l'avenant au bail emphytéotique en date du 9 juillet 1999 substituant le District de l'Agglomération Vichyssoise à la commune de Vichy,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°4 du conseil communautaire du 8 décembre 2016 portant actualisation de l'intérêt communautaire,

Vu l'avis du bureau communautaire du 27 avril 2017 favorable à la réalisation du projet de rénovation du stade équestre,

.../...

Vu la délibération N°2 du bureau communautaire du 7 septembre 2017 approuvant la passation du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation du stade équestre à l'équipe Claude PENLOUP / Axe Saône / SB TRACKS Sébastien Blondeau /BET ARCABOIS / BET SEIC pour un forfait provisoire d'honoraires fixé à 202 988.93 € HT

Vu le courrier du 13 octobre 2017 adressé par le Président du comité d'engagement du Fonds EPERON, accordant le transfert de la subvention de 200 000 € accordée à la SHF au profit de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°4 B du conseil communautaire du 16 novembre 2017 validant le programme opérationnel du contrat Ambition Région sur la période 2017 – 2019 et allouant 300 000 € au projet de rénovation du stade équestre,

Vu la délibération n°4 C du conseil communautaire du 16 novembre 2017 validant le programme opérationnel du contrat de territoire avec le Département sur la période 2017 – 2019 et allouant 375 000 € au projet de rénovation du stade équestre,

Vu la délibération n°3 du conseil communautaire du 16 novembre 2017 portant actualisation de l'intérêt communautaire,

Vu l'examen par le bureau communautaire le 11 janvier 2018 du plan de masse du projet de rénovation du stade équestre,

Considérant que le projet présenté permettra d'accroître le nombre de manifestations accueillies au stade équestre et donc les retombées sur l'économie locale,

Considérant en outre que ce projet s'inscrit dans la perspective d'une structuration de la filière équine et du développement de l'économie sportive,

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses HT tranche 1	Dépenses HT tranche 2		recettes tranche 1	recettes tranche 2
carrière	452 000,00 €		fonds EPERON	200 000,00 €	400 000,00 €
système d'arrosage	165 000,00 €		Région	100 000,00 €	200 000,00 €
parking + réseaux	40 000,00 €	122 500,00 €	Département	275 000,00 €	100 000,00 €
manège couvert		1 300 000,00 €	Vichy Communauté	315 313,00 €	765 669,00 €
rénovation bureaux	120 000,00 €				
maitrise d'œuvre	113 313,00 €	43 169,00 €			
TOTAL HT	890 313,00 €	1 465 669,00 €	TOTAL	890 313,00 €	1 465 669,00 €

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver le projet de rénovation du stade équestre tel que présenté dans la version A du plan de masse joint en annexe,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté,
- de solliciter l'aide financière du Fonds EPERON à hauteur de 400 000 € en complément des 200 000 € déjà obtenus.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

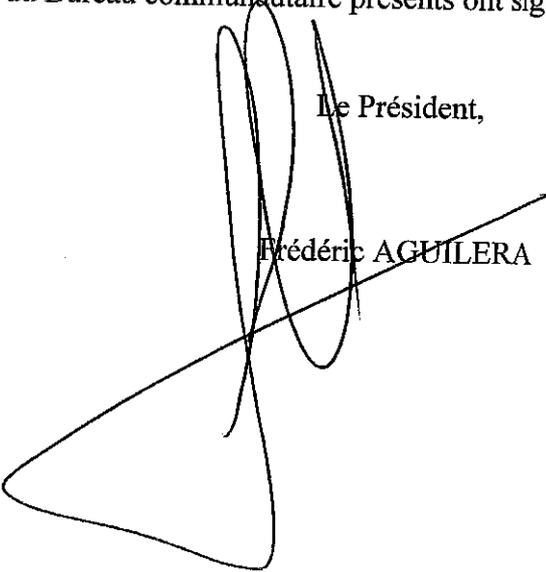
- approuve ces propositions,
- dit que les crédits seront proposés au Budget primitif 2018,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

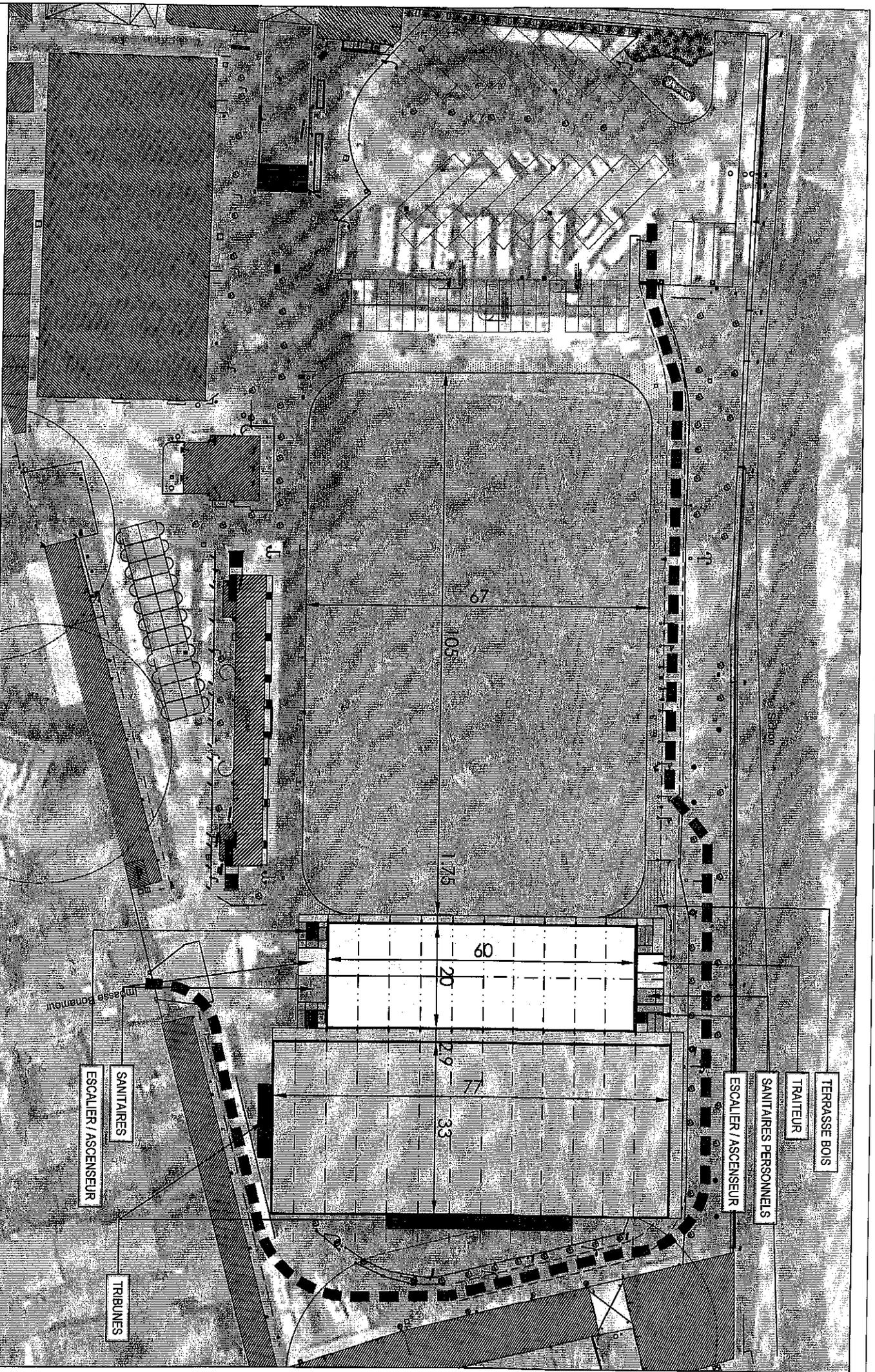
.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 25 janvier 2018.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA





RÉNOVATION DU STADE ÉQUESTRE DU SICHON

PLAN DE MASSE

SANITAIRES
ESCALIER / ASCENSEUR

TERRASSE BOIS
TRAITEUR
SANITAIRES PERSONNELS
ESCALIER / ASCENSEUR

TRIBUNES

Format A3
29/12/2017

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVIER
2018 - STADE EQUESTRE DU SICHON - DEMANDE DE SUBVENTION

.....
Date de décision: 25/01/2018

Date de réception de l'accusé 02/02/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 25jan2018_4

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180125-25jan2018_4-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-240300426-20180125-25JAN2018_4-DE-1-1_1.pdf)

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVIER
2018 - STADE EQUESTRE DU SICHON - DEMANDE DE SUBVENTION

Date de décision: 25/01/2018

Date de réception de l'accusé 02/02/2018

de réception :

Numéro de l'acte : 25jan2018_4

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180125-25jan2018_4-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-240300426-20180125-25JAN2018_4-DE-1-1_1.pdf)